

Groupe réflexif d'accompagnement et d'analyse de pratiques professionnelles

Présentation résumée

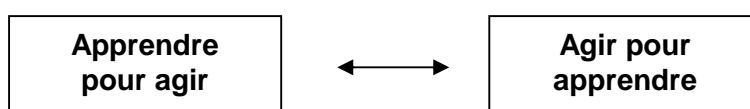
Marc Thiébaud

Caractéristiques générales

Un groupe d'analyse de pratiques a pour but général à la fois de :

- faciliter le ressourcement et le développement continu des compétences dans le travail,
- aider à l'analyse et à la prise de recul pour faire évoluer ses pratiques professionnelles.

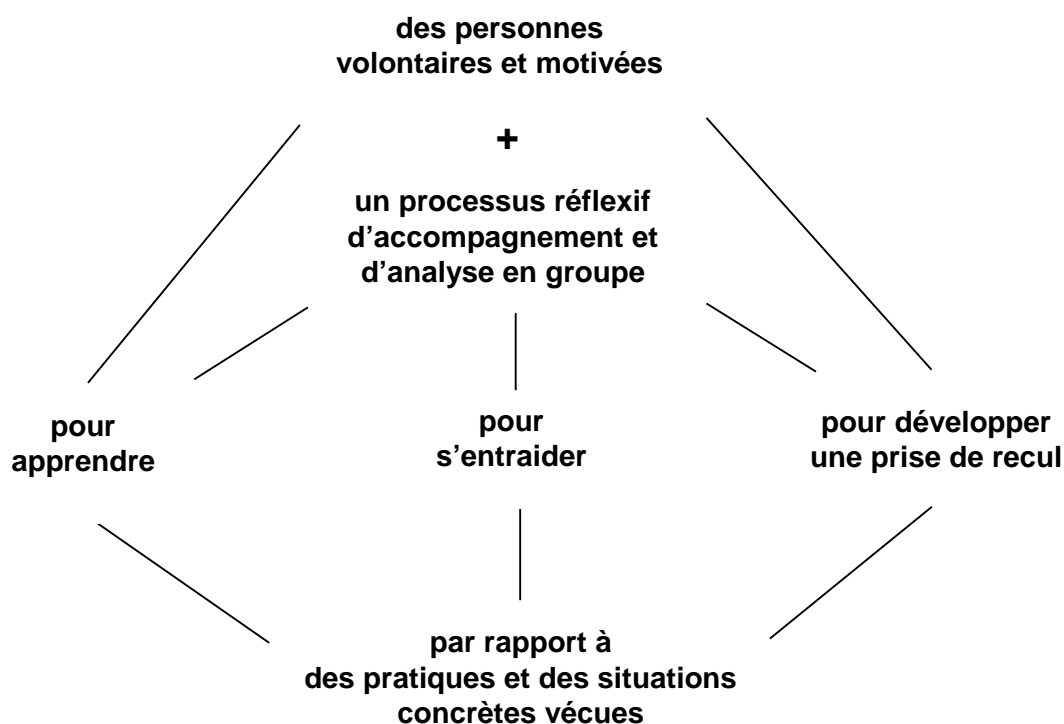
Les aspects de formation et d'action se complètent et se renforcent mutuellement.



De manière résumée, un tel groupe fonctionne selon le principe d'un accompagnement mutuel : chaque participant peut bénéficier à son tour des apports de tous les autres participants.

Il s'agit de développer dans le groupe une analyse des pratiques apportées par chacun en visant la recherche de compréhensions nouvelles et une prise de recul (réflexivité) sur le travail effectué.

Un groupe réflexif d'accompagnement et d'analyse de pratiques (GRAAP) comprend donc les caractéristiques essentielles suivantes :



Déroulement

Le déroulement de base est le suivant :

- Le groupe commence par convenir des **modalités de fonctionnement** et par identifier les attentes des participants.
- Le travail de réflexion est ensuite **centré sur les vécus actuels et les questionnements** apportés par les participants. Ces vécus renvoient à des pratiques, à des situations, à des préoccupations, à des problématiques ou à des projets professionnels qui suscitent une ou plusieurs questions. Il s'agit de les analyser de manière à prendre du recul, les mettre en perspective et, cas échéant, les influencer ou les faire évoluer. Les réflexions qui sont élaborées durant une séance peuvent ouvrir des idées de mise en application et donner lieu à un retour d'informations ou à de nouvelles réflexions lors d'une rencontre suivante.
- Le groupe constitue **un espace d'entraide, d'apprentissage, d'enrichissement mutuel**. Il offre à la fois soutien et questionnement, voire confrontation bienveillante. Une attention est portée par chaque personne à toutes les autres et à la qualité des relations du groupe.
- **La personne chargée de l'animation a pour rôle premier de favoriser des échanges** durant lesquels les ressources de l'ensemble des participants sont sollicitées par rapport à la pratique ou la situation analysée, dans une perspective d'accompagnement de la personne qui présente celle-ci. Elle s'assure par ailleurs que le cadre convenu est respecté.
- L'essentiel de chaque rencontre est consacré à développer une pratique réflexive et à chercher en commun des moyens spécifiques de compréhension, voire d'action par rapport à ce qui est présenté. **Une séance de groupe comprend** généralement :
 - une brève mise en commun initiale des pratiques, situations, questions sur lesquelles les participants souhaitent réfléchir, pour choisir celle qui seront analysées en commun ;
 - pour chaque séquence d'analyse, successivement : une réflexion pour élaborer les perceptions, hypothèses de compréhension et, cas échéant, pistes d'action ;
 - selon souhait et temps à disposition : un prolongement de la réflexion menée qui peut prendre la forme d'un échange d'expériences, d'un partage d'outils, d'une mise en perspective globale des apprentissages et des liens qui peuvent être faits, etc. ;
 - un bref bilan sur le vécu de la séance.
- Chaque situation gagne généralement à être travaillée en suivant **différentes étapes** (à noter que l'étape 5 est facultative et est à séparer clairement de l'analyse) :

1. Cadre général	Quelle pratique, situation, question... et quelle demande ? Comment peut-on accompagner la personne avec sa demande ?
2. Description	Que s'est-il passé ? Quel vécu ? Quelle pratique a été mise en œuvre ? Qu'est-ce qui a été fait ?
3. Analyse	Comment comprendre ce qui s'est passé, ce qui a été fait, ... ? Quelles hypothèses et quel recul développer sur sa pratique ?
4. Mise en perspective	Quels liens entre les analyses développées ? Quels apprentissages ? Quelles nouvelles compréhensions pour la personne accompagnée ?
5. Pistes d'action	Quelles options ? Quelles ressources peuvent-être mobilisées ? Quelles pistes d'actions choisir ? Comment les mettre en œuvre ?
6. Bilan	Comment a-t-on vécu ce temps d'analyse dans le groupe ? Quels prolongements éventuels suite à l'analyse en commun ?

Buts

Un groupe réflexif d'accompagnement et d'analyse de pratiques permet notamment de :

- Prendre du temps pour réfléchir à sa pratique, se remettre en question cas échéant et développer une capacité d'analyse, de prise de recul, de réflexivité (*s'arrêter et réfléchir, savoir analyser sa pratique*),
- Faire évoluer sa pratique, élaborer de nouvelles pistes d'action par rapport à des situations (*être plus à même de faire face à la complexité des difficultés et défis rencontrés*),
- Développer la connaissance de soi, son identité et ses rôles professionnels (*s'affirmer, s'autonomiser, se professionnaliser*),
- S'entraider en s'offrant soutien, feed-back et questionnement bienveillant (*se ressourcer, avoir un espace d'écoute, apprendre à accompagner et être accompagné*),
- S'enrichir mutuellement, développer l'intelligence collective et de nouveaux savoirs pratiques (*faciliter l'aller - retour entre réflexion et action, faire des apprentissages en groupe*).

Par ailleurs, le vécu dans un tel groupe permet de « modéliser » un fonctionnement de travail en groupe qui peut être transposé de manière utile dans d'autres activités professionnelles.

Facteurs de succès

Un groupe réflexif d'accompagnement et d'analyse de pratiques est généralement d'autant plus bénéfique que :

- le nombre de participants se situe entre 6 et 10 personnes ;
- les rencontres sont régulières sur plusieurs mois et des actions sont menées entre les séances pour expérimenter les ouvertures développées (*réflexion <--> action*) ;
- les participants sont en confiance pour exprimer les questions et difficultés qu'ils rencontrent et sont motivés pour confronter leurs perceptions, élargir leur vision commune, chercher à comprendre les spécificités de la situation plutôt que vouloir des recettes toutes faites ;
- des règles de base sont clairement partagées et un processus de travail a été bien défini pour le déroulement de la séance (*avec notamment les étapes pour l'analyse*) ;
- les participants évitent de donner leurs savoirs experts et leurs conseils ou de raconter leurs expériences (*un partage de ces expériences peut prolonger, ultérieurement, la réflexion collective sur la pratique, mais ne sert pas l'analyse proprement dite*) ;
- ils sont capables d'accompagner la personne qui présente sa pratique et sa situation vécue en tenant compte de son cadre de référence et en restant centrés sur ses besoins ;
- un rôle d'animation-facilitation est assuré pour favoriser le fonctionnement collectif ;
- les personnes sont à la fois attentives à elles-mêmes, aux autres et au groupe ;
- elles s'efforcent de développer un questionnement et une pratique réflexive collectifs ;
- la communication est marquée en permanence par l'écoute et le respect mutuels ;
- les membres du groupe sont disponibles, s'accordent du temps pour réfléchir ensemble et ...y trouvent du plaisir.